

DEC162264DR13

**Décision portant nomination de Mme Marjorie BIENVENU aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR 5235 intitulée Dynamique des Interactions Membranaires Normales et Pathologiques.**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC142119DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° 5235 intitulée DIMNP et nommant M. LUTFALLA en qualité de directeur ;

**Vu** l'avis du conseil de l'UMR 5235<sup>1</sup> en date du 8/03/2016;

Considérant que Mme Marjorie BIENVENU a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée en Inter-établissement à Montpellier du 20/06/2016 au 27/09/2016.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Mme Marjorie BIENVENU, TCS, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR 5235 intitulée DIMNP, à compter du 28 septembre 2016.

Mme Marjorie BIENVENU exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Marjorie BIENVENU, est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 28 septembre 2016

Pour le directeur général,  
La Déléguée Régionale

Visa de la déléguée régionale CNRS

CHRISTINE BELLO

Le directeur de l'unité



Visa des partenaires (si nécessaire)

<sup>1</sup> Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)